

Président du programme haute performance - Femme/Homme

Membres du comité : Entraîneurs de haut niveau, Entraîneurs des équipes provinciales, Membres à part entière

Membres : Athlètes des équipes provinciales, Athlètes de haut niveau

Rend compte à : Directeur exécutif ou membre du personnel désigné

Objectif :

Le président du programme haute performance est responsable de l'avancement des talents en volleyball au Nouveau-Brunswick, en fournissant un leadership pour le programme haute performance et en soutenant les initiatives visant à développer des athlètes et des entraîneurs d'élite aux niveaux régional, national et international.

Responsabilités et autorités :

1. Leadership et planification stratégique :
 - a. Fournir un leadership visionnaire pour le programme de haute performance, en définissant des objectifs stratégiques alignés avec la mission et les valeurs de l'organisation.
 - b. Présenter annuellement le plan de travail de haute performance au conseil d'administration pour approbation.
 - c. Collaborer avec le directeur exécutif pour élaborer les budgets de haute performance à soumettre au conseil d'administration pour approbation.
 - d. Développer et mettre en œuvre des plans de haute performance complets en collaboration avec le personnel de la VNB, incluant l'identification des talents, les voies de développement des athlètes, les programmes de coaching et les stratégies de compétition.
 - e. S'assurer de l'alignement des initiatives de haute performance avec les objectifs organisationnels globaux en collaborant avec les parties prenantes concernées.
2. Développement et gestion des programmes :
 - a. Travailler avec le personnel pour superviser la conception, la mise en œuvre et l'évaluation des programmes de haute performance visant à améliorer les compétences, la compétitivité et le succès des athlètes et des entraîneurs.

- b. Collaborer avec le personnel pour établir des critères et des processus de sélection pour les équipes d'élite représentant l'organisation à différents niveaux de compétition.
 - c. En collaboration avec le personnel concerné, allouer des ressources et des financements pour soutenir les activités de haute performance, en garantissant une utilisation efficace et optimale des ressources disponibles.
- 3. Identification et développement des talents :
 - a. Développer des stratégies pour identifier et encadrer les athlètes talentueux via des programmes de recrutement, des camps et des initiatives de développement.
 - b. Établir des partenariats avec des institutions et organisations pour soutenir le développement des athlètes.
- 4. Soutien aux entraîneurs et aux athlètes :
 - a. Fournir du mentorat et des opportunités de développement professionnel aux entraîneurs et au personnel.
 - b. Collaborer avec des experts en sciences du sport et en médecine pour soutenir les besoins des athlètes, tels que la psychologie du sport, la nutrition et la physiothérapie.
- 5. Partenariats et Engagement des Parties Prenantes :
 - a. Cultiver et entretenir des relations positives avec les fédérations nationales et internationales de volleyball, les agences gouvernementales, les organismes de financement, les sponsors et d'autres parties prenantes clés. Représenter l'organisation dans les forums, conférences et réunions pertinentes liées au volleyball de haute performance, en défendant les intérêts et priorités de l'organisation.
- 6. Assister aux tournois/championnats des clubs (sans nécessairement coacher) afin d'observer les entraîneurs et les athlètes au sein de la province.
- 7. Assister à un ou deux tournois scolaires (sans nécessairement coacher) pour observer les entraîneurs et les athlètes au sein de la province.
- 8. Impliqué dans la mise en place et la planification du calendrier des essais du programme Élite et du programme d'été.
 - a. Les appels aux entraîneurs sont envoyés.
 - b. Sélection des entraîneurs.
 - c. Notification des conflits ou préoccupations liés à la sélection des athlètes.
 - d. Assistance à la planification des horaires d'entraînement si nécessaire.
- 9. Impliqué avec le développement, planification et exécution en lien avec tous programmes liée aux jeux du Canada

- a. Les appels pour les entraîneurs sont envoyés
 - b. Sélection des entraîneurs
 - c. Être informé de tout conflit ou problème lié à la sélection des athlètes
 - d. Aider à la planification des horaires d'entraînement si nécessaire
10. Fréquente la majorité des sessions d'essai pour le programme élite. (soit dans la ronde préliminaire ou dans la sélection finale)
 11. Fréquente la majorité des sessions d'essai pour les jeux du Canada. (soit dans la ronde préliminaire ou dans la sélection finale)
 12. Demander des retours d'information aux entraîneurs, aux athlètes et aux parents sur le déroulement du programme.

Qualifications :

1. L'expérience de carrière/historique dans des rôles de haute performance sera également prise en compte.
2. Une expérience approfondie (minimum de 7 ans) dans la gestion du sport de haut niveau, de préférence axée sur le volleyball.
3. Un bilan prouvé de succès dans le développement et la mise en œuvre de programmes et d'initiatives de haute performance.
4. De solides compétences en leadership et en communication, avec la capacité d'inspirer et de motiver les autres à atteindre des objectifs communs.
5. Excellentes compétences d'organisation et de planification stratégique, avec une grande attention aux détails et la compétence de gérer plusieurs priorités simultanément.
6. Connaissance des tendances actuelles, des meilleures pratiques et des réglementations dans le volleyball de haut niveau.
7. Une certification d'organismes pertinents d'entraînement ou de gestion du sport (par exemple, NCCP) serait un atout.
8. Expérience du jeu à un niveau élevé – expérience d'entraîneur (national, universitaire, provincial) ou expérience de joueur (national, collège/université).
9. Capacité à offrir des conseils et/ou du mentorat au personnel d'entraîneurs impliqué dans le programme de haute performance.